

Adresse du conseil général de la commune de Crest qui se félicite de la découverte de la conspiration et offre le produit de son atelier de salpêtre, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse du conseil général de la commune de Crest qui se félicite de la découverte de la conspiration et offre le produit de son atelier de salpêtre, lors de la séance du 16 germinal an II (5 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) p. 180;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1969\\_num\\_88\\_1\\_29073\\_t1\\_0180\\_0000\\_3](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29073_t1_0180_0000_3)

---

Fichier pdf généré le 01/02/2023

l'univers la grandeur du peuple français, par le sublime héroïsme de ses représentants. Courage, égides de la Liberté. Consolidez votre magnifique ouvrage; continuez votre pénible mais honorable carrière et l'amour de la nation entière que vous avez tant de fois sauvée, la reconnaissance des peuples esclaves que vous préparez à la liberté et les éloges de la postérité qui vous admirera, deviendront votre récompense et assureront votre gloire. »

VAULT, St PERRIN, Ch. FROMARD, TRULLARD (*agent nat.*), B<sup>te</sup> OLLENOT, P. BOSSER, (?) AUDIFFRED, J.P. JOUVELOT, DUSTIN, G. GABET, GARNIER (*secrét.*).

## i

[Crest, s.d. *La comm. à la Conv.*] (1).

« Pères du Peuple,

Votre active surveillance, votre fermeté viennent de sauver la république, une conspiration horrible vouloit anéantir la liberté, mais les traîtres ont été déjoués et bientôt la hache nationale fera justice de leurs forfaits, continuez sages Législateurs, vous tenez dans vos mains la balance de nos destinées, notre bonheur est assuré, vous avez mis la probité et la vertu à l'ordre du jour; aussitôt le crime a frémi, aussitôt il a cherché à se couvrir du manteau de la popularité et du patriotisme, mais l'œil perçant des Comités de salut public et de sûreté générale a su le découvrir malgré ces déguisements; que le glaive de la loi fasse disparaître du sol de la liberté les ennemis du peuple, les égoïstes, les modérés et les agitateurs. Pour nous, invariablement attachés aux principes révolutionnaires que vous avez décrété, nous nous rallierons toujours à la Montagne, ce palladium sacré qui nous a sauvé tant de fois, et en qui nous avons placé toute notre espérance.

Depuis longtemps, Citoyens représentants, nous vous avons offert des dons nombreux pour les défenseurs de la patrie, depuis longtemps, les hochets du fanatisme et de la superstition ont été épurés par le creuset national, aujourd'hui nous ferons déposer à l'administration du district le produit de notre atelier pour la fabrication du salpêtre et nous espérons chaque décade faire la même offrande à la république.

CHABRIER (*off. mun.*), BOTHIEL l'aîné (*off. mun.*), FEUTOU cadet (*off. mun.*), RUSPUIL (*off. mun.*), STOVET, J. Florent BOREL (*off. mun.*), FAURE, DROGUE cadet, ARNOUX (*maire*), J. BIULLE, BLACHE (*off. mun.*), P. LORIBERT, VERTUPIER, E. REYNAUD, JANSON (*off. mun.*), LOMBARD, LATUNE (*agent nat.*), MERCIER (*secrét.*).

## j

[Castres, s.d. *Le distr. à la Conv.*] (2).

« Mandataires du Peuple,

Encore une fois vous avez sauvé la liberté et rassuré les patriotes. La plus horrible des

conspirations, la scélératesse la plus révoltante, les crimes les plus noirs, tout se réunissoit pour la perdre, tout conspirait pour nous redonner des fers... Des fers aux Français! A ce mot tout leur sang bouillonne, l'indignation s'empare de tous les cœurs, le courage prend un essor sublime. Nous mourrons tous avant de consentir à cet opprobre, à cette dégradation. Que les perfides, que les traîtres soient sévèrement punis, qu'ils soient exterminés. Les scélérats! ils ont voulu nous ravir le premier des biens, ils ont voulu faire couler des flots de sang, ils ont voulu... Mais leurs complots ont été déjoués, leurs machinations ont été connues, et la tête des conspirateurs va tomber. Justice, justice, Législateurs, nous vous la demandons et nous vous la demandons avec instance. Les monstres dont vous avez arrêté la rage ne doivent pas plus longtemps respirer l'air que nous respirons; ils ne doivent pas plus longtemps souiller le sol qu'ils vouloient rendre esclave. Législateurs, que votre œil vigilant ne se ferme jamais. Il est peut-être d'autres conspirateurs qui vous entourent, connaissez-les, et arrêtez leur marche infernale. Nous vous remercions de tout ce que vous venez de faire pour la liberté. Vous avez toute notre confiance, toute notre estime; nous vous devons l'une et l'autre, et c'est avec une bien douce satisfaction que nous vous en offrons le tribut. Nous vous demandons de proroger jusqu'à la paix les pouvoirs du Comité de salut public et ceux du Comité de sûreté générale; l'un et l'autre ont bien servi la patrie, et elle leur est chère et le continueront. »

Ch. DEBRUS, PEBONARD, CARAVON, PERILLÉ, RIBES, CAVAILLÉ, BOUTES, J. J. BARTHEZ (*agent nat.*), PIORRÉ (*secrét.*).

## k

[Brion-du-Gard, 6 germ. II. *La Sté popul. à la Conv.*] (1)

« Législateurs,

Depuis longtemps nous vous avons appris que nous n'avions ni prêtres, ni ministres; que le fanatisme avait pour jamais fui du milieu de nous; que nous ne connaissions plus d'autre culte que celui de la raison. Notre commune fut la première du département à donner un exemple que les vrais amis d'un gouvernement républicain ne doivent pas balancer de suivre. Cependant nous avons la douleur d'apprendre que notre adresse a été égarée, et que nous, qui avons été les premiers dans le département du Gard à faire luire le flambeau de la philosophie, sommes les derniers à bien mériter de la Patrie. Nous vous faisons en conséquence parvenir un autre extrait de la délibération de notre commune, dans laquelle vous verrez les principes que nous professons tous. Mais nous ne voudrions plus rien sur cet article. Un sentiment plus vif nous presse. Nous sommes dans ce moment assemblés dans le lieu de nos séances; nous lisons les nouvelles. Qu'entendons-nous tout à coup? Nous entendons parler d'un complot terrible, d'un attentat contre la Représentation nationale.

(1) D XXXVIII, I, 6. *Débats*, n° 570, p. 375. B<sup>te</sup>, 20 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(1) C 298, pl. 1038, p. 6. B<sup>te</sup>, 18 germ. (1<sup>er</sup> suppl<sup>t</sup>).

(2) C 298, pl. 1038, p. 29.